



Cgt

Finances Publiques-62-

La Commission Administrative Paritaire Locale n°3 de mutation au 1er septembre 2018 s'est tenue ce jeudi 14 juin , à 9h30, dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques d'ARRAS, immeuble BRASSART, sous la présidence de Madame Marie-Odile DEGOND directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources.

La CGT était représentée par David WANAVERBECQ, titulaire, Frédéric SCALBERT, suppléant et René QUIDE, expert.

A l'ordre du jour de cette réunion :

- Mutations, mouvement C au 1er septembre 2018.

Le secrétariat était assuré par Didier SENECHAL pour la parité administrative et Frédérique DAVIGNY CFTC-UNSA pour la parité syndicale.

Avant d'aborder l'ordre du jour, FO, Solidaires, CFTC-UNSA et la CGT ont fait des déclarations liminaires (voir déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques).

En réponse aux différentes déclarations liminaires, Madame DEGOND a insisté sur son attachement à un dialogue social de qualité et à la concertation et l'échange. Elle a argumenté sur le choix de la Direction d'avoir convoqué le même jour, les CAP C et B afin d'avoir une vision globale de la situation de chaque service.

Enfin, concernant l'affectation des ALD, c'est pour de nombreux collègues, un moyen de rentrer dans le département, mais la volonté de la Direction générale est de réduire le nombre des ALD. Pour Madame DEGOND, le but principal est de trouver la solution la plus satisfaisante pour les services, sachant que la majorité des demandes sont sur Arras et que de nombreux autres sites ont des besoins importants.

Concernant la demande formulée par la **CGT FIP 62** ;

Mettre sur un même pied d'égalité l'ensemble des OS, en publiant une semaine avant, comme cela se fait au national et dans les autres départements, les listes provisoires de mutations au 1er septembre.

- Madame DEGOND n'est pas contre, mais certaines organisations syndicales y sont opposées, ce problème sera résolu avec la mise en place des nouvelles règles de gestion et la mise en place dans le département de la préfiguration.

La réunion a commencée à 10h00.

Nous constatons à la lecture des documents que notre département va rester déficitaire au 1er septembre 2018 (- 55 ETP catégorie C).

Toutes les RAN sont touchés, certaines plus lourdement Boulogne (-10) ;, Lens (-9) ; Béthune (-3). Montreuil (-10)

- **ALD sans résidences** : 11 départs , 11 arrivées.
La liste des affectations des ALD sans résidence nous a été transmise en fin de réunion.
- **Arras** : 10 départs - 17 arrivées.
12 agents ont obtenus leur 1er vœu , 1 agent a obtenu le 4ème vœu, 2 agents n'ont pas eu satisfaction.
- **Béthune** : 8 départs - 5 arrivées.
5 agents ont obtenus leur 1er vœu, 2 agents ont obtenu le 2ème vœu.
- **Boulogne** : 4 départs - 10 arrivées.
7 agents ont obtenus leur 1er vœu, 1 agent le 3ème vœu, 1 agent n'a pas obtenu satisfaction.
- **Calais** : 2 départs - 3 arrivées.
3 agents ont obtenus leur 1er vœu.
- **Lens** : 14 départs - 14 arrivées.
9 agents ont obtenu leur 1er vœu, 4 agents ont obtenu leur second vœu, un agent a obtenu son 3ème vœu et 3 agents n'ont pas eu satisfaction.
- **Lillers** : 3 départs - 1 arrivée.
1 agent n'a pas obtenu satisfaction.
- **Montreuil sur Mer** : 2 départs - 2 arrivées.
2 agents ont obtenu leur 1er vœu.
- **Saint Omer** : 3 départs - 1 arrivée.
2 agents ont obtenu leur 1er vœu, 1 agent a obtenu son 2ème vœu.

- **Saint Pol** : 4 départs - 2 arrivée.
1 agent a obtenu son 1er vœu, 1 agent a obtenu son 2ème vœu.

Nous ne pouvons pas être satisfaits de ce mouvement !

Nous sommes bien loin de notre revendication que toutes les vacances soient pourvues dès lors que le poste est demandé par un agent.

De nombreux postes restent vacants.

La CGT FIP 62 a voté contre ce projet de mutations.

- Résultat des votes :
 - Pour : FO.
 - Abstention : CFTC-UNSA
 - Contre : SOLIDAIRES et CGT
-
- L'ensemble de la parité administrative a voté pour.

La réunion s'est terminée à 12h00.

*Les Représentants de la **CGT FIP 62***